



LIVRET 3

LES COMMERCES ET LE ZÉRO DÉCHET



EDITO

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Bien évidemment, recycler ses déchets est important, mais il existe des solutions parfois toutes simples pour aller plus loin et éviter de produire inutilement certains déchets au quotidien. En effet, réduire ses déchets, c'est réduire notre impact sur notre environnement et préserver les ressources de notre planète pour garder celle-ci habitable. Produire moins de déchets est donc bon pour la planète mais également pour notre portefeuille.

Voilà pourquoi nous avons voulu accélérer et amplifier le mouvement, et depuis 2021, Mons est devenue Commune Zéro Déchet. À travers une série d'actions réalisées tout au long de l'année, nous nous adressons à différents publics comme les commerces, les étudiants, le réemploi,... Mais le zéro déchet nous concerne tous, dans notre quotidien, au sein de nos foyers.

La Ville de Mons a souhaité éditer une brochure pour accompagner le citoyen montois dans sa démarche Zéro Déchet, étape par étape, de manière très pratique. Ce guide s'adresse tant aux personnes qui souhaitent se lancer dans la démarche et ont besoin d'être guidées, qu'à celles qui sont déjà plus avancées dans la démarche mais sont à la recherche de nouveaux bons plans.

La brochure est déclinée en trois tomes : un premier pour se lancer dans le zéro déchet, le deuxième consacré à la meilleure gestion des déchets produits et enfin, un guide pour faire ses courses en évitant au maximum les déchets.

Conservez cette brochure et si vous voulez aller plus loin et trouver une foule d'informations pratiques et actualisées sur le Zéro Déchet à Mons, n'hésitez pas à consulter la page consacrée à la thématique sur le site internet de la Ville de Mons : www.mons.be/vivre-a-mons/transition-ecologique/commune-zero-dechet



Charlotte De Jaer

Echevine de la Propreté

TABLE DES MATIÈRES

1. Faire ses courses : réduire les déchets.....	04
Introduction.....	04
Réduire les déchets d'emballage.....	04
Réduire les autres déchets.....	05
Comprendre les différents logos.....	06
2. Faire ses courses : les alternatives.....	10
Le vrac.....	10
Quelques chiffres et de la théorie.....	10
Les types d'emballage.....	11
Critères de choix.....	11
Les alternatives.....	11
3. Les commerces Zéro Déchet.....	13
4. Inscrire un commerce.....	16
5. Le Zéro Déchet : se lancer et gérer ses déchets.....	16



1. FAIRE SES COURSES : RÉDUIRE LES DÉCHETS

INTRODUCTION

Les déchets d'emballage sont omniprésents et amènent beaucoup de questions : quel emballage choisir ? Comment les éviter ? Dans quelle poubelle dois-je les mettre ?

Si certains matériaux sont à privilégier, il existe parfois des pièges que l'on peut finalement éviter. Par exemple, les sacs à pain en papier sont faits de papier recouvert d'un film gras ou synthétique qui rend le processus de recyclage du papier très difficile. Et on sait qu'un belge achète en moyenne 34 pains, 5 baguettes, 80 petits pains (pistolets, sandwichs ...) et 24 viennoiseries par an... les sacs à pain réutilisables, en tissu, sont alors une alternative importante à mettre en place.

En Europe :

- 39,7% du plastique utilisé l'est pour de l'emballage
- 59% des déchets de plastique sont de l'emballage
- 850 000 tonnes d'emballages ménagers (aliments, produits d'entretien...) sont collectées, chaque année en Belgique
- Soit près de 80 kilos de déchets d'emballage par personne et par an !

RÉDUIRE LES DÉCHETS D'EMBALLAGE

Voici 11 conseils pour réduire les déchets d'emballage lorsque l'on fait ses courses :

1. Privilégier les emballages recyclés ou recyclables. Différents logos permettent d'identifier ces emballages.
2. Refuser les sacs jetables non dégradables ou semi-dégradables que l'on propose encore dans certains commerces.
3. Prendre un cabas, un sac réutilisable ou une caisse pour ranger et transporter les achats.
4. Préférer les produits en vrac ou à la découpe, plutôt que les produits pré-emballés (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages et autres produits frais).
5. Boire l'eau du robinet qui ne génère aucun déchet ou l'eau en bouteilles en verre.
6. Pour les pâtes ou le riz, préférer les grands formats, sans sachets individuels (ou tout autre produit emballé séparément) et avec un emballage en carton.
7. Pour les yaourts et autres desserts, opter pour les pots grands formats ou, mieux, les pots en verre.
8. Pour les produits d'entretien, préférer les grands volumes, les recharges ou les produits concentrés.
9. Eviter les biscuits et les collations emballés en portions individuelles qui jouent aux poupées russes, préférer le carton.

10. A l'école ou au bureau, penser à la boîte à tartines, à la gourde et au fruit frais.
11. Acheter ce dont on a réellement besoin.

RÉDUIRE LES AUTRES DÉCHETS

Si privilégier le vrac pour éviter l'achat d'aliments emballés est une très bonne solution, il existe d'autres déchets liés à nos achats qui ne sont pas des déchets d'emballage mais que nous pouvons tout de même éviter !

1. Acheter des électros éco-labellisés et garantis en seconde main
2. Privilégier la seconde main et la location de vêtements pour soi, pour les accessoires de puériculture,...
3. Favoriser la réutilisation et la récupération de ce que l'on a déjà (ex : décorations, matériel scolaire,...).
4. Favoriser le vrac ou fait-maison pour les produits d'entretien, les collations, les cosmétiques,...
5. Favoriser la seconde main ou fait-maison pour la bibliothèque et médiathèque, pour les cadeaux,...



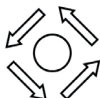
COMPRENDRE LES DIFFÉRENTS LOGOS

Point Vert



Logo trompeur ! Il n'indique pas que les emballages sur lesquels on le trouve sont recyclables mais que l'entreprise verse une cotisation pour le tri et recyclage de son emballage.

Emballage consigné



Permet de reconnaître les emballages, principalement les bouteilles en verre, qui doivent être ramenés au magasin pour récupérer la consigne.

Label européen de l'agriculture biologique



Label obligatoire sur les produits biologiques commercialisés en Europe (souvent accompagné d'un label plus local comme Biogarantie, AB, Nature & Progrès ...).

Biogarantie



Produit issu de l'agriculture biologique en Belgique. Il est certifié par un organisme de contrôle agréé par les autorités publiques.

Commerce équitable



Ce label offre au consommateur la garantie que ces aliments, produits dans les pays en développement, l'ont été dans des conditions de travail correctes et que les cultivateurs ont reçu le juste prix pour leur récolte.

Ecolabel européen



Ce label atteste des qualités écologiques d'un produit ou d'un service; les critères sont définis au niveau européen.

Ok Compost (industrial)



Les emballages portant ce logo offrent la garantie qu'ils sont biodégradables à 90% en 6 mois dans un centre de compostage industriel (à 60°) et ce pour tous les composants, matières, encres, revêtement, additifs ... Cela signifie qu'un emballage portant ce logo ne peut pas être placé dans le composteur de votre jardin.

Ok Compost Home



Les emballages portant ce logo offrent la garantie qu'ils sont biodégradables : ils sont compostables à des températures inférieures et sont placés dans des composts domestiques.

Triman



Ce logo signifie que l'emballage en question est valorisable, et peut donc être trié. Relativement rare il y a encore quelques temps, il devient une norme en matière de gestion des déchets ménagers et figure sur tous les emballages recyclables depuis 2021.

Le Ruban de Möbius



Ce logo signifie que l'emballage est recyclable et qu'il peut donc être redirigé vers une filière de collecte et de valorisation des déchets. Quand le sigle affiche un pourcentage en son centre, il indique alors la quantité de matières recyclées utilisées pour fabriquer le produit.

Tidyman



Ce logo a pour mission d'inciter à jeter l'emballage dans une poubelle, et pas sur la voie publique.

La poubelle barrée



Ce pictogramme veut dire que le produit usagé ne peut être jeté dans une poubelle traditionnelle. On le trouve sur certains types de déchets, comme les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), qui doivent être acheminés vers un point de collecte spécifique, ou collectés par un organisme qui s'assurera de leur traitement ultérieur.

Les logos PETE, PEHD, PP, etc



Les trois flèches de ces logos n'indiquent pas que le plastique utilisé pour fabriquer l'emballage est recyclable. Les abréviations précisent de quel type de plastique il s'agit, et sont graduées de 1 à 7 pour représenter les différentes familles de matériaux. Certains plastiques comme le PET (celui des bouteilles d'eau) ou le PEHD (qui sert à fabriquer des contenants rigides) sont parfaitement valorisables et valorisés.

Les logos PEFC, FSC



Il s'agit de certifications indiquant que le papier, le carton ou les produits en bois sur lesquels on les trouve sont fabriqués par des sociétés veillant à la gestion durable des forêts.

Le logo TETRA PAK



Il indique que la brique alimentaire — fabriquée en carton certifié FSC — est recyclable à 100%.

DÉCHETS SOUMIS À OBLIGATION DE REPRISE

COLLECTE

Piles



Via les commerces, écoles, Recyparcs

Déchets d'emballages (PMC, verre et Pa- piers-cartons)



Via les collectes sélectives en porte-à-porte ou dans les Recyparcs

Déchets d'équipements électriques et électro- niques (DEEE)



Chez les revendeurs ou dans les Recyparcs

Pneus



Chez le garagiste ou Recyparcs

Huiles de moteur



Dans les Recyparcs

Huiles végétales et graisses animales



Dans les Recyparcs

Déchets de médica- ments et médicaments périmés



A la pharmacie



2. FAIRE SES COURSES : LES ALTERNATIVES

LE VRAC...

Il y a de plus en plus de produits que l'on peut aujourd'hui acheter en vrac :

- **Les produits en vrac courants** : fruits, légumes, œufs, olives (et autres condiments) mais aussi la viande, la charcuterie, le poisson, le fromage, et le pain à la découpe
- **Les produits relativement courants** : produits alimentaires secs comme les fruits secs, légumineuses, pâtes, riz, céréales, graines, sucre, épices, farine, café, thé/tisanes, bonbons
- **Les produits en vrac moins fréquents** :
 - Certains **produits transformés** comme la passata, le sucre impalpable, la pâte à tartiner, certains fruits secs, le pain pita, les galettes pour chili con carne, la pâte à pizza,...
 - les **produits alimentaires liquides** comme le vinaigre, certaines huiles, le vin, l'eau, le lait, le yaourt, ...
 - les **produits cosmétiques** comme le savon, la crème, le parfum, le dentifrice, l'après shampoing

- les **produits détergents** comme la lessive, les produits de vaisselle, les pastilles lave-vaisselle
- et enfin les **produits de jardinerie** (bulbes, terreau,...), de bricolage et d'animalerie.

AVANTAGES

- Moins, voire pas d'emballages
- Quantité au choix (limite le gaspillage, réduit le prix, permet de goûter,...)
- Pas de marketing — pas ou moins d'influence et donc d'envies au lieu de besoins

INCONVÉNIENTS

- S'organiser avec ses contenants
- Quantité à déterminer soi-même (demande de l'adaptation)
- Le prix (dans certains cas)

QUELQUES CHIFFRES ET DE LA THÉORIE...

Quelques exemples :

- Produire une bouteille PET à partir de matériaux recyclés nécessite 60 % d'énergie en moins que d'en produire une nouvelle.
- Produire une cannette en aluminium à partir de matériaux recyclés ne nécessite que 5 % de l'énergie nécessaire à la production d'une cannette à partir de bauxite (matière première), et per-



met d'économiser 250 g d'émission de GES. Pour une boîte de conserve en fer blanc, l'économie d'énergie est de 60 %.

- Recycler une tonne de papier permet d'économiser 50 % d'énergie, environ 18 arbres et de réduire la pollution de l'air de 75 %.
- 10 kg de déchets compostables peuvent produire 6 kg de compost ou 10 à 15 m³ de biogaz.
- **Les dimensions des paquets de chips Lay's ont diminué de 1 cm en moyenne. Le consommateur a autant de chips dans son sachet, mais la réduction des dimensions permet d'économiser 550 camions de transport par an.**

LES TYPES D'EMBALLAGE

CRITÈRES DE CHOIX

Si certains déchets paraissent plus durables que d'autres, il y a néanmoins

une multitude de facteurs à prendre en compte tout au long de la vie de ce déchet. On peut donc se baser sur quelques analyses et critères « de base » pour faire ses propres choix.

Critères de choix :

- **Durée de vie du déchet** : vais-je pouvoir le réutiliser plusieurs fois ?
- **Le tri** : est-il recyclable ? Existe-t-il une filière pour donner une nouvelle vie à ce déchet ?
- **La conservation** : est-ce que j'ai besoin de le conserver longtemps (une fois ouvert ou non) ?
- **La quantité** : ai-je besoin d'une grande quantité ou plutôt d'une petite quantité ? Via quel contenant vais-je le moins gaspiller ?
- **Effet « poupées russes »** : l'emballage visible cache-t-il des sous-emballages ?

LES ALTERNATIVES

Les contenants varient en fonction des produits contenus et des usages (courses, stockage, transport, lunch...). Outre la diminution des déchets, ceux-ci ont d'autres avantages (et inconvénients...) que nous retrouvons ci-dessous. Un bon kit de base contient :

Cabas à provision	Pour transporter les fruits et les légumes en vrac, les contenants que l'on emporte,...
Récipients en inox (petit – moyen – grand)	Pour transporter les aliments non secs. · n'altère pas le goût des aliments · incassable · ne permet pas de réchauffer le contenu · prix peut être élevé mais utilisable sur le très long terme
Récipients en verre (petit – moyen – grand)	Pour stocker et cuire des plats préparés, peut aussi transporter les lunchs le midi pour être réchauffé. · n'altère pas le goût · peut (généralement) être congelé, aller au four, micro-onde,... · risque de casse et plus lourd à transporter · utilisable à l'infini
Sacs à vrac en tissu	Pour transporter les aliments secs. · peut-être confectionné soi-même et/ou réparé
Bocaux en verre	Pour transporter et/ou stocker des produits qui nécessitent une certaine conservation. · bonne conservation des aliments · utilisable à l'infini · risque de casse et plus lourd à transporter
Sacs à pain en papier de récup ou en tissu	Pour transporter/stocker son pain. · peut-être confectionné soi-même et/ou réparé · permet une meilleure conservation du pain

3. LES COMMERCEZ ZÉRO DÉCHET



BBCOMPTOIR

« Je pars du principe que dans mon magasin je dois pouvoir trouver tout ce dont j'ai besoin pour le quotidien à la maison, du papier toilette à la poudre pour le lave-vaisselle en passant par l'huile d'olive et les serviettes hygiéniques réutilisables.

On y trouve un vaste choix de produits zéro déchet, en vrac. Pour le reste les produits sont dans des emballages consignés, en verre ou en carton.

Il est compliqué de trouver des solutions pour certains produits comme les chips. Longtemps je n'arrivais pas à m'y résoudre puis j'ai fini par capituler et prendre des chips...ça fait du bien au moral !

Beaucoup prétendent que mon type de commerce est plus cher mais c'est faux : je pratique des prix souvent plus bas que certaines grandes enseignes, les services de courses en ligne nous permettent de le vérifier assez facilement. Après évidemment il faut comparer ce qui est comparable et prendre en compte la qualité du produit.

Ma motivation en ouvrant ce magasin a réellement été de mettre ma pierre à l'édifice, de contribuer à laisser une

planète en meilleur état à mes enfants et de proposer à mes clients et à ma famille des produits sains et respectueux de l'environnement. »

FABIENNE

du BB Comptoir



GOUZOU TRAITEUR

« Je ne suis pas forcément extrémiste dans la pratique du zéro déchet mais je suis très attentif à la réduction maximale des déchets.

Je ne travaille qu'avec des produits de saison. Les légumes sont livrés en cagettes réutilisées par le fournisseur, pour le beurre et la crème fraîche je m'approvisionne à la ferme avec mes propres contenants, en vrac et pour les œufs, j'ai des petites cagettes en plastique réutilisables.

Tous les restes alimentaires sont consommés ou donnés aux poules et tous les déchets verts partent au compost.

Les contenants des clients sont toujours les bienvenus. J'utilise des embal-



lages en carton, des bocaux que je réutilise et que certains clients me ramènent et des bouteilles en verre cautionnées.

Pour les commandes de plats traiteurs, je livre les plats dans mes contenants que je récupère par la suite.

Je ne le fais pas pour être tendance mais par conviction, par extension de mes valeurs et mes pratiques du quotidien. »



LABEYE VIR. AU VERT

« Notre première démarche a été d'arrêter les emballages plastiques, aluminium, rubans plastique il y a 3 ans maintenant, et de trouver des alternatives telles que le papier kraft, la fibre etc., Bref, des produits plus écoresponsables.

Ensuite nous avons installé des bacs à compost dans notre jardin. Bientôt on sera à 6 petits bacs et 2 grands.

On essaie un maximum de prendre des fleurs belges ou européennes et on évite les fleurs qui proviennent de l'autre bout du monde. Quant aux plantes, elles ont maintenant un passeport sanitaire qui nous permet de connaître leur provenance. Nous achetons les produits dans des bacs réutilisables.

Notre démarche a un impact financier positif indéniable : le prix du cellophane p.ex. a doublé, triplé ces dernières années. Avec notre façon de travailler — composts, contenants réutilisables, matières recyclables etc.- on produit beaucoup moins de déchets qu'avant...

Ça a été très compliqué quand on a supprimé le cellophane. Je pense qu'on a dû éduquer une partie de notre clientèle qui est maintenant convaincue et que pour l'autre, ils pourront encore trouver du cellophane et de l'aluminium chez d'autres fleuristes s'ils le souhaitent.

Lorsqu'on a ouvert le magasin il y a 13 ans, nous n'étions pas forcément ouverts au zéro déchet. C'est arrivé progressivement. On essaie d'évoluer avec notre temps... Aujourd'hui on est en 2023, on se rend compte qu'il faut qu'on bouge, que personne ne le fera à notre place. On a eu envie de le faire pour nous et aussi pour conscientiser autour de nous : on ne peut pas continuer à vivre et à consommer comme avant. »

Retrouvez les commerces signataires et les chartes via ce lien :



<https://www.mons.be/vivre-a-mons/transition-ecologique/commune-zero-dechet/commerces-zero-dechet>



Les commerces signataires de la charte sont facilement repérables ! Ces autocollants seront visibles dès 2024 sur les vitrines des commerçants participants :

ALIMENTAIRES



PRÊT-À-PORTER



COIFFURE ET SOINS À LA PERSONNE



FLEURISTES



PHARMACIES



LIBRAIRIES



PRESSINGS



4. INSCRIRE UN COMMERCE

Vous êtes un commerce et souhaitez rejoindre la démarche ou aller plus loin ?

Vous êtes un citoyen et vous souhaitez ajouter votre commerce favori au listing ?



Complétez ce formulaire :

<https://forms.office.com/e/EwZ2Vbid2b>

5. LE ZÉRO DÉCHET : SE LANCER ET GÉRER SES DÉCHETS

Découvrez d'autres trucs & astuces dans le livret 1 «Se lancer dans le Zéro Déchet» et le livret 2 «Améliorer la gestion des déchets».

INTERPELLER SUR LE SUREMBALLAGE

Vous avez vu un emballage que vous ne trouvez pas responsable d'un point de vue environnemental ? Vous trouvez l'emballage trop imposant pour le produit ? Vous estimez qu'une quantité trop importante de matériau est utilisée ? Faites-le savoir à Fostplus !

Via le formulaire ci-dessous, vous pouvez fournir une description du produit et de l'emballage. Ils en informeront le producteur.

<https://www.fostplus.be/fr/suremballage>

QUELQUES LIENS UTILES :

- <https://www.fostplus.be/fr/recycler>
- <https://www.trionsmieux.be/fr>

APPLICATION RECYCLE

- <https://webshop.hygea.be/>

CONTACT

WWW.MONS.BE

ENVIRONNEMENT@VILLE.MONS.BE

UN PROJET DU DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT/TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE DE MONS